

| PERSPECTIVES |

Poursuite de la dématérialisation ordonnateurs/comptables en Bourgogne

Dans la dynamique de dématérialisation des procédures administratives des relations ordonnateurs-comptables, e-bourgogne se lance dans l'expérimentation de la dématérialisation des pièces jointes aux marchés publics. Le principe : éviter de re-matérialiser des données destinées à la Trésorerie Générale ou à la Chambre Régionale des Comptes.

Quatre comités de pilotage ont permis de définir un cadre opérationnel de dématérialisation des pièces jointes via e-bourgogne et le tiers de confiance FAST (Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel). Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre d'une convention précisant l'ensemble des modalités techniques et réglementaires ainsi qu'un cadre de références commun aux entités expérimentatrices.

La Direction Générale de la Comptabilité Publique en liaison avec la Chambre

Régionale des Comptes et la Cour des Comptes ont élaboré cet été une convention nationale cadre adaptable au contexte bourguignon. Ce document servira désormais de "convention de référence" pour la conclusion d'accords locaux expérimentaux entre collectivités et établissements publics qui s'engagent dans la dématérialisation des pièces jointes aux marchés.

Une réunion d'information réunissant ordonnateurs et comptables se tiendra le 5 décembre à Dijon.

Début de l'expérimentation : février 2006**Enquête sur l'administration électronique en Bourgogne**

Les enquêtes sur l'e-administration dans les collectivités territoriales sont rares, et souvent conduite à l'échelon national.

La dernière en date, réalisée par Markess International, au cours des six derniers mois mesure l'usage des nouvelles technologies sur la modernisation des collectivités locales. Les tendances qui se dessinent : en premier lieu, avec 55 % des réponses, la maîtrise des budgets puis, avec 42 % et 43 % respectivement des réponses, les administrations publiques locales mettent en avant la compétitivité économique du territoire et le maintien du service public.

Peut-on reporter ces problématiques nationales au contexte bourguignon et notamment à ses nombreuses communes rurales ?

Pour la première fois, une large enquête va être lancée auprès de l'ensemble des collectivités de Bourgogne en novembre 2005. Elle permettra de connaître les équipements des communes en TIC, de mesurer les télé services existants et d'apprécier les attentes des élus en terme d'administration électronique.

Les résultats attendus de cette enquête seront connus fin janvier 2006. Ils permettront de valider et/ou d'enrichir l'offre de services de "e-bourgogne" pour 2007.

Journée-métier "acheteur"

Quel bilan un an après l'application du nouveau code des marchés ? Quels réels avantages depuis la dématérialisation des procédures ? Comment poursuivre la professionnalisation du métier d'acheteur ? Quelles sont les grandes évolutions régle-

mentaires à venir ? Voici quelques-uns des thèmes qui seront abordés au cours d'une journée métier acheteur organisée à Dijon en janvier 2006. Précisions sur les dates et l'ordre du jour de la réunion prochainement sur le site "e-bourgogne".

AGENDA | 13 ET 14 DÉCEMBRE 2005 | PARIS

3^{ème} Forum Européen de l'Administration Électronique. Participation d'e-bourgogne dans différents ateliers

8 ET 9 DÉCEMBRE 2005 | DIJON

Cité 21 - Salon des collectivités locales de Côte-d'Or - Stand "e-bourgogne"

6, 7 ET 8 DÉCEMBRE 2005 | STRASBOURG

Sixièmes entretiens territoriaux de l'INET

1^{ER} DÉCEMBRE | LILLE

Congrès Net 05

"L'économie de la connaissance : nouveau moteur de la compétitivité et de l'emploi ?" - présentation de l'expérimentation "e-bourgogne" dans l'atelier "mutualisation"

22, 23, 24 NOVEMBRE 2005 | MONTPELLIER

27^{ème} forum de l'IDATE

Présentation d'e-bourgogne le 22 dans le cadre d'une table ronde consacrée aux plates-formes de services

22, 23, 24 NOVEMBRE 2005 | PARIS

Salon des Maires et des Collectivités Territoriales. E-bourgogne fait stand dans le hall TIC

26 OCTOBRE 2005 | ANGERS

Forum de l'administration électronique en Pays-de-la-Loire

19 OCTOBRE 2005 | AUTUN

La communauté de Communes de l'Autunois organise une rencontre autour de la plate-forme e-bourgogne, démonstration de la salle des marchés et dialogue avec les entreprises

17 ET 18 OCTOBRE 2005 | RENNES

Forum régional de l'e-administration territoriale organisé par l'ARTESI.

13 OCTOBRE 2005 | BOURGOGNE

Journée e-administration organisée par les CCI. Participation d'e-bourgogne à Dijon, Chalon sur Saône, Mâcon et Nevers

Rédaction équipe projet e-bourgogne et Peter Pen • Création Peter Pen • Illustration : Serge Ribeyrolles



Novembre • décembre 2005

infoc

e-bourgogne

| JOURNEES EUROPEENNES DE L'ADMINISTRATION ELECTRONIQUE TERRITORIALE | ESPACE UNIQUE D'AIDE AUX ENTREPRISES | LES AIDES AUX ENTREPRISES EN BOURGOGNE | | PERSPECTIVES | AGENDA |



| ÉDITO |

La Bourgogne se bouge et mobilise les acteurs publics pour améliorer la compétitivité numérique de son territoire : après une salle régionale des marchés reconnue aujourd'hui comme exemplaire par les professionnels du secteur, "e-bourgogne" ouvre début décembre un espace commun dédié au monde de l'entreprise autour du Dossier Unique dont vous trouverez la description à l'intérieur de ces pages.

Présente au Salon des Maires et des Collectivités Locales en novembre 2005, présente au Salon des entrepreneurs en février 2006, la région de Bourgogne prend date en juin 2006 et propose le premier rendez-vous européen de l'administration électronique territoriale à Dijon.

Partage d'expériences avec nos collègues des autres régions, départements, communes, communautés de communes, et mutualisation des connaissances sur les thèmes de la gouvernance des territoires à travers des exemples européens, tels seront, parmi d'autres, les axes forts de ces journées.

François Patriat
Président Conseil Régional de Bourgogne



La Bourgogne crée à Dijon le premier rendez-vous européen de l'administration électronique territoriale en juin 2006

Structurée autour des thèmes de la mutualisation, de la compétitivité des territoires, de la gouvernance et de la conduite de changement, cette manifestation convie élus, décideurs et acteurs du secteur de l'administration électronique territoriale à dresser un état des lieux et enrichir leurs expériences avec plusieurs régions européennes.

Un salon professionnel se tiendra dans le même lieu, réunissant organis-

mes et entreprises actifs du domaine de l'e-administration et des TIC.

Pour une pré-inscription et une information à jour sur la manifestation, rendez-vous régulièrement sur le site "e-bourgogne".

e-bourgogne

au Salon des Maires et des Collectivités Locales

Porte de Versailles Paris

Salon des Maires et des Collectivités Locales

Comme chaque année, le salon des Maires et des Collectivités Locales réunit près de 50 000 visiteurs. L'équipe e-bourgogne s'est mobilisée pour être présente à ce rendez-vous et tiendra son stand dans le Hall 3 au sein de l'espace dédié aux Technologies de l'Information et de la Communication. Deux conférences sont également programmées sur le stand de l'ADAE. François Patriat, Président du Conseil régional, recevra le mercredi 23 en fin de matinée les maires de Bourgogne pour un pot de l'amitié. L'occasion de faire le point sur les premiers résultats de la plate-forme e-bourgogne et d'annoncer les projets à venir.

Rendez-vous les 22, 23 et 24 novembre Porte de Versailles.

LES AIDES AUX ENTREPRISES EN BOURGOGNE

(Source : Conseil Régional de Bourgogne)

En 2004, le budget consacré à la politique économique a été de 30 millions d'euros sur le budget régional et s'est élevé à près de 43 millions d'euros avec nos partenaires (Europe, État, conseils généraux) à destination des entreprises.

Ces actions ont progressivement été orientées sur les bassins prioritaires en termes d'intervention publique :

- bassins d'emploi touchés par les mutations économiques ;
- les pôles de compétences régionaux ou filières d'excellence ;
- les entreprises en création, soit fortement créatrices d'emplois, soit fortement innovantes.

Les principales interventions économiques mises en place en 2004 ont concerné :

- le soutien financier de 886 dossiers dont 666 directement liés à des embauches de personnes ;
- le soutien à l'innovation en partenariat avec l'ANVAR de 43 dossiers pour favoriser le développement de produits nouveaux ;
- l'accompagnement en partenariat avec la chambre des métiers, des projets d'investissement des artisans bourguignons par un système d'avances remboursables d'un montant de 2 875 à 23 000 €. (soit un volume annuel de crédit de près de 4 m€, concernant près de 300 artisans).
- dans le domaine de la recherche d'investissements, 22 implantations nouvelles ont été accompagnées ayant généré la création de 1 617 emplois nouveaux.

CHIFFRES

2004

(Source : INSEE)

La Bourgogne compte 66 441 entreprises tous secteurs confondus

Création d'entreprises

- 3 707 créations pures d'entreprises dont :
- 260 dans l'industrie
- 655 dans la construction
- 915 commerces et réparation
- 1 877 services

Typologie des entreprises (par nb de salariés)

- 33 122 entreprises de 0 salarié
- 27 345 entreprises de 1 à 9 salariés
- 4 914 entreprises de 10 à 49 salariés
- 878 entreprises de 200 à 499 salariés
- 36 entreprises de 500 salariés ou plus

L'Espace Unique d'Aides aux Entreprises

Après la salle des marchés, le deuxième service en ligne sur e-bourgogne sera "L'Espace Unique d'Aides aux Entreprises". Ce projet résulte d'un travail collaboratif mené par l'ensemble des administrations concernées par les aides aux entreprises en région. Ensemble, elles ont réfléchi à l'amélioration du dossier unique existant et proposent aujourd'hui une procédure réactive qui adapte son offre d'aides aux besoins de l'entreprise. Zoom sur les objectifs et fonctionnalités attendus sur e-bourgogne.

UNE SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES POUR L'ENTREPRISE

Avec la mise en ligne de ce service d'aide sur e-bourgogne, l'entreprise va pouvoir disposer d'un espace de saisie simplifié et d'un suivi individualisé de leurs demandes d'aides. Cela se traduit notamment par :

- un accès unique à l'ensemble des aides ;
- une saisie simplifiée des demandes d'aides (formulaires partiellement pré-remplis) ;
- la possibilité de modifier via e-bourgogne les données saisies ;
- la transmission sécurisée des dossiers, plus rapide, plus économique ;
- l'information en temps réel sur l'instruction des dossiers de demande d'aides ;
- l'historique des aides accordées à l'entreprise ;
- la possibilité de stocker sur e-bourgogne les pièces justificatives.

POUR LES PARTENAIRES INSTRUCTEURS, UN NOUVEAU MODE DE TRAVAIL COLLABORATIF

La solution élaborée par le groupe-projet s'articule autour d'un espace collaboratif partagé permettant la simplification de l'instruction par les partenaires :

- l'accès aux dossiers en cours ou déjà instruits, incluant l'ensemble des documents liés (rapports d'instructions, compte rendu de visite d'entreprise...)
- l'accès à des outils d'aide à l'instruction ;
- l'accès à des outils de recherche multicritères ;
- l'accès à des outils de suivi administratif automatisant certaines tâches ;
- l'accès à des fonctionnalités/contenus selon le profil de l'instructeur.

"Une procédure réactive qui adapte son offre d'aides aux besoins de l'entreprise"



"UNE POIGNÉE DE MAIN EN UN CLIC !"

En ligne fin novembre : 1 dossier unique et 11 aides associées

Fonds d'Aide au Conseil

Recrutement de Personnel d'Encadrement

ARDAN (Action Régionale pour le Développement d'Activités Nouvelles)

Objectif Emploi DÉFENSE

Aide au développement à l'international

ARPEGE

Bâtiment industriel

FDPME (Développement/Modernisation de l'outil de production)

PROMÉTHÉE (Volet investissement ou Volet étude : 2 formulaires distincts)

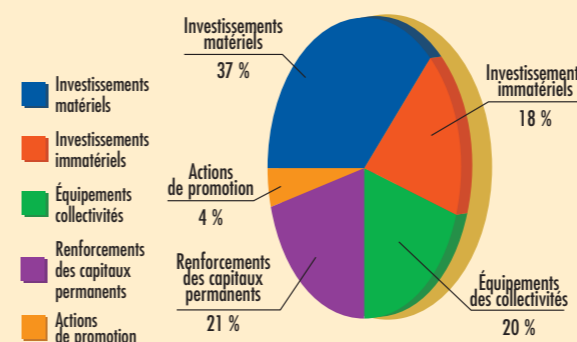
PRC (Prêt Régional à la Création)

PRDE (Prêt Régional de Développement des Entreprises)

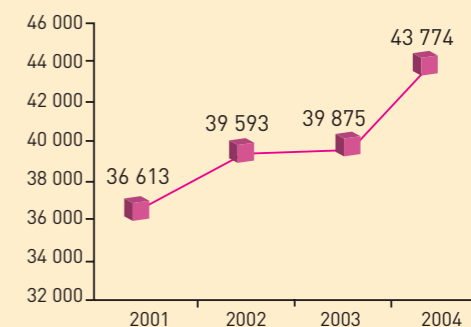
CHIFFRES

(Source : Conseil Régional de Bourgogne)

Répartition par typologie d'action



Évolution en aides globales accordées (en k€)



"ILS ONT DIT"

François MAUGÉ

Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt

Chargé de mission

"Ce que j'attends de l'Espace Unique d'Aide aux Entreprises, c'est de pouvoir amortir pour un secteur limité comme l'agroalimentaire, le dossier unique téléchargeable, l'instruction télé-assistée et télé-déconcentrée, et les possibilités, à terme, de bilans sur les aides d'une part mais aussi sur le secteur d'autre part. La modularité du système permet d'intégrer les particularités d'un secteur divers et complexe et l'association aux procédures d'intervenants secteur agricole très lié en amont du secteur de l'industrie alimentaire".

Aurélien BEAUJOUAN

Direction Régionale du Commerce Extérieur

Assistante régionale

L'Espace Unique constitue un outil de travail propice à une meilleure collaboration à la fois entre partenaires instructeurs et entre partenaires et entreprises. Plusieurs avantages devraient en découler :

- une meilleure communication entre les services, une meilleure connaissance de l'entreprise et de ce fait une instruction plus complète du dossier ;
- une harmonisation du travail des services partenaires donc une plus grande lisibilité pour les entreprises ;
- les entreprises devraient constater une diminution du nombre des démarches administratives pour une demande d'accompagnement financier.

Louis-Thierry GRALL

Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie

Directeur Général

"Après avoir participé à toutes les réunions de mise au point de l'Espace unique d'Aide aux Entreprises, j'ai le sentiment que les entreprises disposeront d'un outil performant pour leurs demandes d'aides, mais aussi que les Chambres consulaires mettront à profit ce programme qui leur permettra d'apporter, tout au long de l'instruction des dossiers, l'appui de proximité qui fait la force de leur réseau de terrain".

Olivier RITZ

Direction Régionale de l'Économie, de l'Économie Sociale et Solidaire et du Tourisme

Directeur

"Pour être utile aux entreprises, l'Espace des Aides devra être simple et complet. Simple en restant concentré sur un objectif : orienter l'entreprise vers l'aide la mieux adaptée à son projet. Complet en permettant d'acquiescer les informations qui lui sont nécessaires à la construction de ce projet. C'est pour cela que le partenariat doit réunir les compétences les plus complémentaires."